

Réunion du Conseil d'école

1^{er} trimestre

Mardi 3 novembre

PARTICIPANTS :

Fonction	NOM Prénom	présent	excusé	absent
Président (e)	Mme la directrice de Cherves Châtelars	X		
I.E.N. ou représentant	M. l'IEEN		X	
SIVOS	M. le Président	X		
SIVOS	Mr Le vice-président (Cherves)	X		
SIVOS	Mr Le vice-président (Massignac)			X
SIVOS	Mr Le vice-président (Vitrac)			X
Enseignants		X		
Parents titulaires		X		
DDEN	Mme la DDEN de Montemboeuf et Cherves			X
	Mme la DDEN de Vitrac	X		
APE	Mme La présidente			
Invités	Maire de Mazerolles ou un représentant			X
	Maire de saint Adjutory ou un représentant			X
	Mr le représentant de Massignac	X		
	Mme la représentante de Roussines			
	Maire de Lésignac ou un représentant			X
	Maire du Lindois ou un représentant			X
	Maire de Verneuil ou un représentant			X
	Maire de Sauvagnac ou un représentant			X
	Maire de Mouzon ou un représentant			X

1. Élections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 12 octobre 2020. Listes uniques non apparentées.

· 2 sièges à pourvoir et pourvus pour l'école de Vitrac (Taux de participation de 75,7 %).

Titulaires : Mme Vigier Antunes Sandra et M Laurent Jerome

Suppléants : Mme Raimbault Aude et Mme Cron Noémie

· 2 sièges à pourvoir et pourvus pour l'école de Massignac (Taux de participation de 78,46 %)

Titulaires : Mmes RIVET Pauline et TRAPATEAU Blandine

Pas de suppléants

· 2 sièges à pourvoir et pourvus pour l'école de Cherves. (Taux de participation de 71,05 %)

Titulaires : Mmes CHEVREUSE Anne et CHABANNE Marie

Pas de suppléants.

· 4 sièges à pourvoir et pourvus pour l'école de Montemboeuf (Taux de participation de 60.13 %)

Titulaires : Mme Marjollet-Prévotel Mathilde, Mr Passigny Jimmy, Mme Durand Frédérique, Mme Ugartemendia Magali

Pas de suppléantsSuppléants

Rôle des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

Dans les écoles, les représentants des parents d'élèves facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation.

En toute circonstance, les représentants des parents sont tenus à une obligation de confidentialité à l'égard des informations à caractère personnel dont ils peuvent avoir connaissance. Ils participent également à la vie scolaire (règlement intérieur, sécurité, restauration scolaire, hygiène, ...)

2. Rappel des rôles et attributions du Conseil d'École

Suite aux décisions prises par Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), nous devons organiser des conseils d'école dans chacune de nos écoles :

« Conformément à l'article D411-3 du code de l'éducation, chacune des écoles du regroupement organise ses élections selon le nombre de classes composant l'école. Les conseils ainsi constitués peuvent décider de se regrouper en un seul conseil pour la durée de l'année scolaire après délibération prise à la majorité des membres de chaque conseil (...). Tous les membres des conseils des écoles d'origine sont membres du conseil ainsi constitué. »

La fusion est soumise au vote (à la majorité) des membres des conseils d'école. Nous vous informons qu'ont le droit de vote les représentants des parents d'élèves (10 voix), les maires et/ou conseillers des communes ayant une école (4 voix), les DDEN (2 voix), les enseignants (10 voix). Soit un total de 26 voix. Les autres membres du conseil d'école peuvent toutefois donner leur avis.

Votes pour la fusion des conseils d'école :

Votes pour : 23

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Total des votes : 23

Les membres des quatre conseils d'école votent la fusion à la majorité des présents (23 voix sur 23). Il y aura donc un seul conseil d'école par trimestre pour tout le RPI pour l'année scolaire 2020-2021.

Les attributions du conseil d'école sont:

- voter le règlement intérieur
- adopter le projet d'école

- donner son avis et faire des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donner son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

3. Bilan de la rentrée

➤ Effectifs des écoles pour l'année en cours :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Ecole maternelle Vitrac	1 (+4 janvier)	8	15	10						34 (+4)
Ecole primaire Massignac	2	7	10	10	6					35
Ecole élémentaire Cherves					14	15	9			28
Ecole élémentaire Montemboeuf						10	24	28	25	87
Total du RPI										198

Répartition par communes :

(Dans l'ordre des écoles Vitrac + Massignac + Cherves + Montemboeuf)

- Cherves Châtelars : $2 + 6 + 4 + 8 = 20$
- Le Lindois : $0 + 3 + 1 + 6 = 10$
- Lésignac : $0 + 1 + 2 + 0 = 3$
- Massignac : $0 + 5 + 3 + 4 = 12$
- Mazerolles : $7 + 4 + 2 + 5 = 18$
- Montemboeuf : $8 + 3 + 9 + 25 = 45$
- Mouzon : $0 + 2 + 1 + 3 = 6$
- Roussines : $0 + 4 + 0 + 9 = 13$
- Saint Adjutory : $11 + 1 + 10 + 11 = 33$
- Sauvagnac : $0 + 1 + 0 + 1 = 2$
- Verneuil : $0 + 1 + 0 + 1 = 2$
- Vitrac Saint Vincent : $8 + 0 + 4 + 13 = 25$
- Hors RPI : $2 + 3 + 2 + 1 = 8$

➤ Le personnel :

- de l'Education Nationale :

équipe enseignante :

- Ecole de Vitrac : MARTINI Isabelle (TPS,PS, MS), LARRET Christelle (MS,GS)
- Ecole de Massignac : GASCON Laura (GS,CP), LE BORGNE Sabine (TPS, PS, MS)

- **Ecole de Cherves Châtelars** : MISPOULET Claude (CP, CE2), BRUN-DUPONT Isabelle (CE1, CE2) le lundi, le mardi et le jeudi, Mme VIDAL Mireille (CE1/CE2) le vendredi.
- **Ecole de Montemboeuf** : BAILLY Cyrielle (CE1/CE2), BICHON Adeline (CE2/CM1), BOUSSETON Christelle (CM1/CM2), et BARRAUD Séverine (CM1/CM2).

Mme GOUMARD Sandrine intervient dans la classe de CE2/CM1 le mardi.

Mr LEHOUX Gaël est un personnel brigade rattaché à l'école de Montemboeuf.

AVS :

- Ecole de Montemboeuf : Mme BOURDEAU Marie-Hélène dans les classes de CE2/CM1 de Mme BICHON et CM1/CM2 de Mme BARRAUD. Mme BOUTINOT Claudine dans la classe CE1/CE2.
Ecole de Cherves Châtelars : Mme BOUTINOT Claudine dans la classe de CP de Mme Mispoulet.

RASED :

Les écoles dépendent de l'antenne de La Rochefoucauld

- maître E : Mme Gazeau Stéphanie pour les écoles de Montemboeuf, Cherves , Vitrac.
- maîtresse E pour l'école de Massignac: Marion MONDO DAUPANY
- Psychologue scolaire : Constance MASSOT.
- Aucun médecin scolaire n'est nommé sur notre secteur. Le docteur Le Montréer peut intervenir seulement dans des situations d'urgence.

- du SIVOS :

ATSEMS :

- Vitrac : Mme Valerie SOURDET (classe de TPS/PS/MS) à plein temps pour la classe de Mme Martini , Mme Dominique FORT (MS/GS) à 1/2 temps et Mme Martin Ludivine à 1/2 temps pour la classe de Mme Larret
- Massignac : Mme Véronique ROBERT (classe de TPS/PS/MS) et Mme Valérie MARCEREUIL (GS/CP)

4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été joint à l'invitation au conseil d'école pour que chacun en prenne connaissance au préalable.

Le règlement intérieur est validé par le conseil et voté à l'unanimité. Il devra être signé par les parents des élèves et les élèves des classes élémentaires tout comme la charte informatique et la charte de la laïcité.

5. Coopératives scolaires

- **Bilan des coopératives scolaires année 2019-2020**

Bilan de la coopérative scolaire de Vitrac : il y a eu 991.30 € de dépenses et 972 € de recettes . Le solde était de 1948.64 € fin août 2020.

Bilan de la coopérative scolaire de Massignac : il y a eu 1 200,88 € de dépenses et 642 € de recettes. Le solde était de 4 222,11 € fin août 2020.

Bilan de la coopérative scolaire de Cherves : il y a eu 1824.81 € de dépenses et 621 € de recettes. Le solde était de 1 803.88 € fin août 2020.

Bilan de la coopérative scolaire de Montemboeuf: il y a eu 5 014,31 € de dépenses et 4 578.39 € de recettes. Le solde était de 5 183.17 € fin août 2020.

- **Bilan des coopératives scolaires année 2020-2021**

L'appel à cotisation volontaire a été fait en début d'année scolaire. Voici le bilan des coopératives payées dans chaque école à l'heure actuelle :

Ecole de Vitrac : participation de 18 familles sur 32 pour un montant de 382,50€ mais une partie de la somme doit être rendue aux autres écoles car des parents ont payé pour des enfants qui n'étaient pas scolarisés à Vitrac. L'appel à participation a été fait juste avant les vacances de Toussaint. Un rappel va être fait prochainement.

Ecole de Massignac: participation de 14 familles sur 31 pour un montant de 317 €.

Ecole de Cherves : participation de 12 familles de l'école sur 38. Total des participations : 265 €

Ecole de Montemboeuf : Participation de 35 familles sur 81. Total des participations : 748 €.

L'équipe enseignante remercie les familles qui ont participé

- **Actions et manifestations par les écoles et budget de fonctionnement**

Compte tenu de la situation aucun budget prévisionnel ne peut être transmis au SIVOS. Les enseignantes s'engagent à ne pas dépasser le budget demandé pour l'année scolaire 2019-2020.

- **Ecole de Vitrac :**

<Sortie d'automne au domaine des étangs+ Expo d'Yves Klein le 6 novembre (Annulée en raison du confinement) (ateliers gratuits + pris du bus)

<Spectacle intitulé « Petite planète » de Didier Fréboeuf le 26 novembre Salle des fêtes de Vitrac , concert avec clavier et petits instruments de musique (entrée gratuite pour les enfants de Saint Adjutory, 4 e pour les autres)

<Gouter de Noël (Offert par le SIVOS)

<Compagnie Les Bestioles Spectacle intitulé « Sous la neige »sur le 7 ou le 8 décembre aux Carmes (sur liste d'attente),Danse et musique, jeux de lumière autour d'un paysage réalisé en papier de soie blanche + expo guidée autour des contes de fée intitulée La forêt enchantée (4 e par enfant + prix du bus)

<Compagnie Virgule conte dansé intitulé Pingoin le 9 avril au matin aux Carmes+ expo guidée autour de la bande dessinée intitulée Hotel étrange (4 e par enfant + prix du bus)

<Sortie de printemps au Domaine des étangs

Ateliers gratuits : découverte des œuvres d'art extérieures et intérieures, découverte du jardin en permaculture , découverte du domaine avec le garde chasse , atelier Arcimboldo (ateliers gratuits + pris du bus)

<Les jardins éphémères de Saint Fraignes JUIN Ateliers autour de la graine, des 5 sens, des petites bêtes de l'eau, des hôtels à insectes, des plantes aromatiques , au choix (Ateliers avec animateurs environ 250e + prix du bus)

<Domaine de Boisbuchet Printemps

Viste d'une expo d'art au sein du château et des différents habitats insolites , ateliers sur le design et l'architecture (tarif inconnu à ce jour +prix du bus)

<Classe dehors : randonnée d'automne et de printemps, ateliers de découverte de la nature (dénombrements, langage, land art, lecture de paysage, sciences) aux alentours de l'école , tous les jeudis matins pour la classe de Mme Larret et créneaux aléatoires pour la classe de Mme Martini

<Correspondance entre la classe de Mme Larret et une classe de maternelle de Chasseneuil avec peut être rencontre à Vitrac

- **Ecole de Massignac :**

Les sorties prévues pour cette année sont sur le thème du jardin en lien avec le projet d'école et sont, bien

entendues dépendantes de la situation sanitaire.

Deux visites sont prévues au Domaine des étangs dont une était planifiée pour début novembre, elle est annulée.

Une intervention des Jardin d'Isis est envisagée afin de nous accompagner dans la mise en place de nos carrés potagers. Un atelier artistique, prévu initialement au printemps 2020 avec la plasticienne Mme Boncoeur, doit avoir lieu au printemps 2021.

Enfin une visite au domaine de Boisbuchet est en projet.

- **Ecole de Cherves Châtelars :**

Sortie le 22 et le 24 septembre en partenariat avec la Fédération de Pêche. Recherche de la faune dans la croutelle et exposition.

Nos 2 classes ont été retenues pour des actions financées par Calitom :

Des animations jardin au naturel devraient avoir lieu (peut-être au printemps) mais nous attendons d'avoir un contact avec l'association choisie par Calitom pour cette action.

Nos 2 classes devraient aussi pouvoir visiter Les Jardins Respectueux de Châteaubernard le 6 mai.

Nos 2 classes ont participé à l'opération Ecole dehors proposée par l'Education Nationale, le 15 octobre dernier. Il s'agit de proposer aux élèves des situations d'apprentissages comme en classe mais en utilisant comme support de travail la nature à l'extérieur de l'école. Cette journée s'étant très bien déroulée, si la situation le permet nous renouvèlerons l'expérience d'autres fois au cours de l'année.

Permis piéton en ce2.

- **Ecole de Montemboeuf :**

Cycle 2 :

Sortie à Cherves le lundi 21 et mardi 22 septembre : étude de la faune de la Croutelle.

Projet calitom : classe de CE2/CE1 : compost/ classe de CE2/CM1 : jardin

Sortie Jardins respectueux : 20 mai

A cause de la crise sanitaire : pas de Saint Lary. Peut être année scolaire 2021-2022 pour tous les ce1 et ce2 du RPI.

Permis piéton pour les CE2

Cycle 3 :

travail autour du vocabulaire selon différents thèmes.

Permis internet pour les cm2 et possibilité de permis piéton pour les cm1 qui n'ont pas eu l'année dernière.

Un parent d'élève demande si toutes ces sorties sont possibles malgré le protocole sanitaire et le plan vigipirate renforcé. Tout est pris en compte. Nous ne pouvons envisager une sortie sans être sûr au préalable que l'ensemble des conditions sont prises en compte.

La classe découverte prévue pour deux classes de Montemboeuf est annulée à cause du protocole sanitaire. Le SIVOS avait demandé que l'on prévoit une sortie de toute une cohorte de manière régulière. Il a été décidé en équipe que l'ensemble des CE1/CE2 partira tous les deux ans en classe découverte.

Les photographies de classe auront probablement lieu le 29 et 30 avril sur le temps de classe, et les photos individuelles les mêmes jours après la classe.

6. Hygiène

Poux : La surveillance régulière des têtes des enfants par les familles est indispensable.

Protocole sanitaire : pas de changement par rapport à juin. Sauf pour le port du masque pour les enfants à partir du CP. Le SIVOS et les enseignantes avaient fait le choix de ne pas alléger le protocole à la rentrée de septembre.

Procédure si cas :

Si votre enfant ou un membre de la famille présentent des symptômes (fièvre supérieure ou égale à 38°C, diarrhées, vomissements, mal de gorge, fatigue inexplicquée, douleurs musculaires inexplicquées, maux de tête inhabituels, diminution ou perte du goût et de l'odorat), vous devez prendre un avis médical. Soit le médecin déclare que votre enfant peut revenir à l'école, et vous nous faites un écrit dans ce sens. Soit le médecin prescrit un test et dans ce cas, votre enfant restera isolé pendant 7 jours. Si vous ne souhaitez pas consulter un médecin, votre enfant devra rester à la maison pendant 7 jours.

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire .

Un parent d'élève demande si ce n'est pas trop difficile de faire porter le masque aux enfants. C'est assez difficile mais ils le font. Les fins de journée sont dures. Nous avons reçu un mail du Médecin scolaire qui propose que les enfants puissent se ventiler dans une zone extérieure avec une zone libre de 4m2.

7. Sécurité

Les premières alertes incendies ont eu lieu sur les différents sites :

▶ à l'école de Massignac, Montemboeuf ,Cherves Châtelars et Vitrac.

Le premier exercice du Plan Particulier de mise en sécurité PPMS attentat/intrusion a eu lieu :

▶ l'école de Massignac le vendredi 16 octobre, avec évacuation de l'école.

▶ pour l'école de Cherves Châtelars : avant les vacances. Cependant, vue l'architecture de l'école, l'évacuation n'est pas possible.

▶ pour l'école de Montemboeuf : Exercice à prévoir prochainement avec les gendarmes afin qu'ils sécurisent la route.

▶ à l'école de Vitrac, il doit avoir lieu prochainement , avec évacuation de l'école (date à fixer avec la gendarmerie)

8. Aménagement matériel

Les directrices des écoles remercient le SIVOS pour les différents travaux réalisés dans les écoles par les cantonniers. La liste des travaux restants à faire pour chaque école, a été envoyée au SIVOS et aux mairies.

9. APE

Remerciement des enseignants pour l'APE. L'APE a versé en début d'année à chaque école une somme de 9€ par enfant. Cette somme correspond au partage des bénéfices de l'année précédente.

Changement de bureau pour l'APE :

Présidente : Mme Raimbault-Trapateau Aude

Vice président : Mr Rouleau Damien

Secrétaire : Mme Trapateau Blandine

Trésorier : Mr Laurent Jérôme

L'APE débute avec une bonne dynamique. 18 personnes étaient présentes à la réunion. Beaucoup sont volontaires. Mme la Présidente remercie le SIVOS pour la subvention versée.

Cette année, au vu du contexte sanitaire, les actions sont prévues sur du court terme. Ils ont beaucoup d'idées mais les actions ne sont pas définies.

Pour cette fin d'année 2020, l'APE organisera une vente de chocolats avec la chocolaterie d'Antan et une vente de sapins auprès du SARL Périgord Vert.

Les mots pour ces ventes circuleront dans les cahiers.

Vous pouvez suivre les informations sur la page facebook de l'APE des jeunes lutins.

Un parent d'élève remercie l'APE pour les actions réalisées pour les parents.

10. SIVOS

Nouveau bureau pour le SIVOS :

Mr Bournier : Président du SIVOS

Mr Compain : Vice président chargé de l'entretien des locaux

Mr Delage : Vice président chargé des services périscolaires et du transport en commun

Mr Majollet : Vice président chargé du suivi des finances et des achats de la restauration scolaire

- Le transport scolaire est passé, cette année, sous la compétence de la région mais le SIVOS peut donner son avis pour l'organisation et le financement jusqu'en 2022. Le SIVOS prend en charge 50% de la part familiale.
- Avec la mise en place du protocole sanitaire, les agents sont fortement sollicités et deux agents sont en arrêt.
- Le SIVOS a donné son accord pour l'achat à 50% de matériel informatique pour un montant de 14 000€.
- Une étude a été menée pour l'amélioration des communications pour chaque site. Les devis sont en cours.
- Les travaux demandés ont été réalisés dans l'ensemble pour les écoles de Montemboeuf et Vitrac.
- Le projet d'activité "lute contre le gaspillage" a été mis en attente à cause des mesures sanitaires.
- La loi "égalim" est progressivement mis en place. La cantine doit utiliser 50% répondant à une certaine qualité et 20% de bio. Un repas végétarien est servi par semaine obligatoirement depuis le 1er novembre 2020.
- Les informations du SIVOS sont sur le site de Montemboeuf.
- Les factures de cantine sont maintenant envoyées par le centre des finances de Roumazières.
- En ce qui concerne la désinfection des mains sur le temps scolaire et péri-scolaire, le SIVOS s'oriente sur l'utilisation de l'eau savonneuse.

Un parent d'élève demande à Mr le Président si des fermetures d'école ou de classe sont prévues pour la rentrée 2021. On ne sait pas rien pour le moment.

Comment expliquer la chute des effectifs sur notre RPI?

- De grosses cohortes d'élèves en cycle 3 quitte l'école élémentaire mais en parallèle, il y a une chute des naissances sur le secteur et de toutes petites cohortes d'élèves entrent en maternelle.
- Beaucoup de familles ont déménagé ces derniers mois sur le secteur, inscrivant leur(s) enfant(s) à l'école de leur nouveau domicile.
- Des parents privilégient la scolarisation près des lieux de travail plutôt que les lieux d'habitation.

11. Questions diverses

Est-il possible que les élèves apportent leurs goûter pour le matin ou pour l'après-midi (car ils reviennent tard le soir) ?

Réponse : Ce sera au cas par cas pour le goûter du matin, il faut se rapprocher des enseignantes.

Pour la garderie du soir, les enfants amènent leur goûter depuis la rentrée du mois de septembre.

Est-il possible s'il vous plaît que les enfants de MS soient assis sur des chaises et non sur des bancs à la cantine (école de Massignac) ? Il me semble que la position serait plus adaptée.

Réponse : Il n'y a pas de banc à la cantine de Massignac.

Pour quelle raison les menus ne sont-ils plus fournis aux familles ? Les menus de cantine peuvent-ils être mis sur le blog ?

Réponse : A partir du mois de novembre, les menus sont envoyés par mail aux familles. Ils sont également disponibles sur le blog des écoles.

Peut-on avoir plus de renseignements sur les lingettes utilisées lors des temps de garderie ?

Réponse : Ce sont des lingettes "bébés". Elles ne sont pas vérucides et non écologiques. C'est pour cela que le SIVOS privilégiera principalement l'eau et le savon.

Un parent d'élève questionne Mr le Président sur le bus de Vitrac. Le bus est utilisé avant par les collégiens le matin.

Pourquoi les enfants de moins de 6 ans sont masqués? Monsieur le président du SIVOS va se renseigner.

Un parent d'élève demande si le bus est désinfecté entre les deux services . Le chauffeur lui aurait dit qu'il n'avait pas le temps. Mr le président du SIVOS répond que la gestion des bus ne l'incombe pas.

Les parents proposent de faire remonter à la Région et au transporteur

Séance levée à 19h55.

La présidente

La secrétaire,

Dates prévues des prochains conseil d'école :

15 Mars 2021 à la salle des fêtes de Montemboeuf 18h

16 Juin 2021 à la salle des fêtes de Massignac 18h